



## L'armée irakienne attaque... des grévistes

Par [Benito Pérez](#)

Mondialisation.ca, 13 juin 2007

[Le Courrier](#) 13 juin 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier,](#)  
[Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [IRAK](#)

PETROLE - La guerre civile n'empêche pas les troupes formées par Washington de s'occuper d'un conflit social.

Tandis que syndicalistes, employeurs et diplomates du monde entier participent à la Conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail à Genève, les exactions se multiplient en Irak. Cible des autorités irakiennes, la remuante Fédération irakienne des travailleurs du pétrole (IFOU) a le gros défaut de s'opposer au projet de nouvelle loi sur le pétrole, qui confie ce secteur aux transnationales étasuniennes. L'IFOU - qui regroupe quelque 26 000 salariés - est connue pour ses dénonciations de la corruption et pour avoir mené des actions retentissantes en défense des salaires et des conditions de travail malgré un contexte de guerre civile.

Pour ce syndicat indépendant, le Rubicon semble avoir été franchi en mai dernier, lorsqu'il menace, par communiqué, de faire grève après d'infructueuses négociations sur les salaires, les dispositifs de santé et de sécurité et le recours à la main-d'oeuvre temporaire. Surtout, le syndicat se plaint amèrement de n'avoir pas été associé à l'élaboration de la loi pétrolière, approuvée par le gouvernement mais non encore par le législatif. Selon le président du syndicat, Hassan Juma'a Awad, «dès que la fédération a appelé à la grève, beaucoup de nos syndiqués et militants ont été menacés physiquement par des partis actifs dans le processus politique, dans le but de déjouer la grève et de saper le message des organisateurs de la grève». De quoi susciter de vives inquiétudes dans le contexte d'insécurité irakien, même si la Fédération des travailleurs du pétrole renonçait finalement à la mi-mai à sa mesure de lutte, après une rencontre fructueuse en promesses avec le premier ministre Nouri al-Maliki. Les craintes syndicales vont être rapidement confirmées. Le 4 juin, une grève spontanée des ouvriers d'un oléoduc de Bassorah met le feu aux poudres. Les travailleurs se plaignent de retards dans le versement des salaires. Ils sont immédiatement rejoints par d'autres ouvriers du secteur qui remettent les revendications de mai sur le métier.

Le lendemain, le gouvernement, qui considère toute grève dans le domaine pétrolier comme illégale, envoie la troupe. Les grévistes sont pris au piège, encerclés par les tanks et survolés par les avions de la coalition! Des ordres d'arrestation sont lancés contre quatre leaders de l'IFOU, dont M. Awad, pour «sabotage de l'économie nationale». Mercredi 6 juin, la fédération suspend la grève jusqu'au lundi suivant pour permettre la reprise du dialogue. Heureusement pour les ouvriers, la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de l'industrie (ICEM) et le collectif de solidarité britannique Naftana ont immédiatement relayé la nouvelle et écrit à Bagdad pour réclamer l'ouverture de négociations. Le 7 juin, la

Confédération syndicale internationale – la plus importante organisation mondiale de travailleurs – se solidarisait à son tour avec le syndicat indépendant, exigeant «le retrait de l’armée de la grève des travailleurs du pétrole» et demandant à l’Etat «de ne pas recourir à des actes d’intimidation à l’encontre des travailleurs». Une pression qui – en pleine conférence de l’OIT – semble avoir fait son effet. Hier, une délégation de syndicalistes a été longuement reçue par le ministre des Affaires parlementaires, sur mandat du premier ministre. Selon un message de «victoire» adressé par Hassan Juma’a Awad, toutes les charges à l’encontre des syndicalistes ont été abandonnées. En outre, une commission ministérielle de négociation a été instituée en échange de la levée du préavis de grève. Affaire à suivre.

Note : *En savoir plus:* [www.basraoilunion.org](http://www.basraoilunion.org)

La source originale de cet article est [Le Courier](#)

Copyright © [Benito Pérez](#), [Le Courier](#), 2007

---

Articles Par : [Benito Pérez](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)